



Rapport d'Orientation Budgétaire 2021

Préambule

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) a vocation à éclairer les choix budgétaires qui détermineront les priorités et l'évolution financière de la commune.

Il est une étape obligatoire avant le vote du budget.

Le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 apporte des informations quant au contenu, aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire. Le débat d'orientation budgétaire doit, pour les communes, faire l'objet d'un rapport conformément aux articles L. 2312-1 du CGCT.

Pour les communes d'au moins 3 500 habitants, ce rapport doit comporter : -

- les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, en particulier en matière de fiscalité, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité et le groupement dont elle est membre
- la présentation des engagements pluriannuels ;
- les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette.

Ce rapport a fait l'objet d'une présentation à la Commission des finances tenue le 18 janvier 2021

La situation internationale

- La pandémie de la COVID 19 a bouleversé toutes les prévisions et conduit à une récession sans précédent depuis 1945
- Les mesures de confinement et de restriction ont pesé lourdement sur l'activité économique, tant en matière d'offre que de demande
- Le PIB de la zone Euro a baissé de 8 % en 2020 avant de rebondir à 6 % en 2021

La situation en France

- Le PIB a baissé de 10 % en 2020 et les prévisions de rebond sont de 5 à 6 % en 2021
- Les destructions d'emploi risquent d'être massives ; le taux de chômage devrait monter à 11% à mi 2021 pour ensuite baisser à 8 % fin 2022
- Les dispositifs d'aides tels que l'activité partielle en ont limité l'impact pour les salariés et les entreprises

La situation en France : d'importants soutiens économiques financés par l'emprunt

- L'ensemble des mesures représente 450 Mds € (20% du PIB) dont 330 Mds de garantie d'emprunt

- En septembre, plan de relance 2021/ 2022 de 100 Mds € sur 3 axes, financé à 40 % par l'Europe
 - Compétitivité et innovation 34 Mds €
 - Transition écologique et environnementale 30 Mds €
 - Cohésion sociale et territoriale 36 Mds €

- Enveloppe supplémentaire de 20 Mds € pour accompagner le 2^{ieme} confinement

Le secteur public national

- Baisse considérable des recettes
 - TVA
 - Cotisations sociales
 - Impôts sur les sociétés
 -
- Hausse des dépenses
 - Chômage partiel
 - Aide aux secteurs en difficulté
 - Coûts médicaux
 - ...



Des déficits publics de l'ordre de 11 % du PIB
Un endettement qui va passer de 116 % du PIB

La loi de finances 2021

- Les concours financiers de l'état aux collectivités locales augmentent de 6 % (de 49,1 en 2020 à 51,9 Mds € en 2021)
- Nouvelles dispositions de contractualisation des relations entre les collectivités et les territoires : le dispositif passe par l'intercommunalité
2 types de contrat :
 - Le Contrat de Plan Etat Région (CPER)
 - Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) pour
 - à court terme contractualiser le plan de relance de l'état
 - à terme, contractualiser les actions des collectivités dans les domaines de la transition écologique, le développement économique, la cohésion territoriale
- Ces dispositifs sont financés par des crédits prélevés sur la Dotation de Soutien à l'Investissement Local relance, la DSIL droit commun, la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux DETR, le FNADT Fond National d'Aménagement de Développement du Territoire

**Ces mesures réduisent l'autonomie des communes dans le domaine fiscal : le seul levier qui leur reste est la taxe foncière
pour Trévoux : 1 895 K€ de recettes de TF sur 6 500 K€ de recettes**

La loi de finances 2021

+ 4,9 %



Hausse des PSR au profit des collectivités territoriales

26,756 Mds €

Dotation Globale de Fonctionnement en 2021

2021



Début de l'automatisation du FCTVA

- 50 M€



Minoration des variables d'ajustement

+ 220 M€

Hausse des dotations de péréquation du bloc communal et des départements

2 Mds €



Dotations d'investissement du bloc communal et des départements

- 10 Mds €



Réduction des impôts de production

0,75 %



Nouveau taux de CVAE

2 %



... de la valeur ajoutée
Nouveau plafond CET

La loi de finances 2021

- Pour Trévoux : difficile d'évaluer l'impact de ces nouvelles dispositions dans la mesure où les crédits seront attribués une fois ces contrats formalisés
- Pour le budget 2021, nous nous basons, à ce stade, sur les montants et évolutions prévus dans le PLF 2021 = stabilité de la dotation

	2020	2021
DGF : Dot. globale de fonctionnement	776 K€	770 K€
DSR: Dot. de Solidarité Rurale	90 K€	90 K€
DNP : Dot. Nationale de Péréquation	55 K€	55 K€

Les conséquences de la pandémie au niveau des communes

- Conséquences sociales
 - Hausse massive du chômage et impact sur le nombre de personnes en difficulté
 - Baisse de revenu pour une partie de la population
 - Difficultés pour les associations

- Conséquences économiques
 - Des dépenses supplémentaires
 - ✓ Dépenses directement liées au C 19 : masques, protections, aménagement de locaux
 - ✓ Frais de personnel supplémentaires
 - ✓ Indemnités suite à la suspension des marchés
 - Des recettes en diminution
 - ✓ Droit de mutation (immobilier)
 - ✓ Remises de loyers et redevances

Les conséquences budgétaires de la Covid 19 à Trévoux

		Recettes	Dépenses
Festivités	Annulations feu artifice, Trévoux plage,		↓
Subventions	Commerçants		↑
Piscine	Redevances scolaires Entretien, consommations	↓	↓
Dépenses COVID	Equipements, masques, etc.		↑
Loyers et redevances	Réductions et remises, stationnement	↓	
Ecoles	Cantines : moins de repas	↓	↓
Centres Sociaux et de loisirs	Moins de journées		↓
Droits d'enregistrement	Baisse des transactions	↓	
Services techniques	Energie, consommations		↓
Accompagnement social	Aides aux particuliers via les Cèdres ou le CCAS		↑

Les conséquences budgétaires de la Covid 19

Investissements

		Recettes	Dépenses
Programme de travaux à engager	3 mois de neutralisation: report de certains chantiers		↓
Travaux engagés lors du confinement	Révisions de prix Indemnisation		↑
Groupe scolaire	Révisions de prix indemnisation		↑
Prime au personnel			↑

Nous évaluons à environ 150 000 € en 2020 le montant des baisses de recettes + dépenses supplémentaires liées à la Covid 19 dont

- subventions aux commerçants 60 K€
- Prime Covid au personnel 40 K€
- Equipements 40 €

Le programme d'investissement du mandat 2021- 2026

- Le programme d'investissement est la traduction des engagements électoraux du programme sur lequel nous avons été élus

- Les projets poursuivent les objectifs thématiques suivants
 - ❖ Accélérer la transition énergétique

 - ❖ Améliorer le cadre de vie des trévoltiens

 - ❖ Améliorer l'attractivité Trévoux

 - ❖ Construire la ville de demain

Aperçu du programme d'investissement du mandat 2021-2026

Accusé de réception en préfecture
001-210104279-20210127-20212701SF01-DE
Date de télétransmission : 29/01/2021
Date de réception en préfecture : 29/01/2021

Themes	Projets
Transition énergétique et écologique Mobilité	Installation de panneaux photovoltaïques Bornes de recharge pour vélos et véhicules électriques Plan Vélo Gestion des déchets / Digesteurs Isolation des bâtiments
Amélioration du cadre de vie des trévoltiens	Nouvelle signalétique Opération de Restauration Immo. et rénovation de la vieille ville Résidence sénior Halle sur le bas port Terrains de loisirs multi disciplines Rénovation de la salle des fêtes
Attractivité de la ville	Véloroute 50 et estacade Camping Plan commerce Hôtel sur le parking Mamet
Construire la ville de demain	Requalification du secteur Poyat Requalification du secteur de la Villarde BHNS Ecoquartier + aménagements Aménagements liés au nouveau collège

Le programme d'investissements du mandat 2021- 2026

- La capacité d'autofinancement + les subventions + les cessions nous permettent de financer un programme d'investissements de l'ordre de 1 à 1,5 M € par an
- Les réalisations seront programmées sur le mandat et certains projets feront l'objet d'une Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI)

La stratégie budgétaire 2021- 2026

- Maintien de la capacité d'investissement supérieure à 1 000 000 € /an
- Pas de nouvel emprunt (voir ci après)
- Cessions lissées de réserves foncières en fonction des projets, des opportunités du marché et des besoins de financement
- Programmation pluriannuelle des investissements 2022 2026
- Pas d'augmentation de la fiscalité

Situation fin 2020

- Les dépenses de fonctionnement sont contenues (2020 < 2019 hors Covid)
- Des recettes en baisse sur 2020

	2018	2019	2020	% 2020/ 2019
Recettes	6 643	6 768	6 513	-4 %
Dépenses (hors amortiss.)	5 254	5 013	5 113	2 %
Excédent	1 389	1 755	1 400	

- Une capacité d'autofinancement qui reste élevée grâce à une bonne maîtrise des dépenses, malgré l'impact de la COVID

Projection budgétaire 2021 – 2026 Budget Ville

Fonctionnement en K€

	2020 Budget	2020 provisoire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Remarques / hypothèses
Recettes de fonctionnement	6 574	6 513	6 673	6 786	6 887	6 989	7 093	7 199	+ 1,5% / an de 2021 à 2026 sur budget 2020
			-						
Dépenses de fonctionnement	5 436	5 113	5 414	5 481	5 541	5 604	5 669	5 733	+ 1,5% / an de 2021 à 2026 sur budget 2020
Excédent brut de gestion	1 138	1 400	1 259	1 305	1 346	1 385	1 425	1 466	
Rembour. Capital	687	687	795	781	739	738	721	736	
CAF Nette	451	713	464	524	607	647	704	730	
% CAF	6,86%	10,95%	6,96%	7,72%	8,81%	9,26%	9,92%	10,14%	

INVESTISSEMENTS en K€

Recettes d'investissement									
CAF Nette	451	713	464	524	607	647	704	730	
Taxe d'aménagement	90	79	100	100	100	100	100	100	16,4 % des investissements de A-1
FCTVA	471	412	330	250	250	250	250	250	
Subventions	678	247	150	150	150	150	150	150	
Disponible avant cessions et résultat A-1	1 690	1 451	1 044	1 024	1 107	1 147	1 204	1 230	
Ecoquartier									
Acquisition infrastructures				-544	-544	-544	-544	-544	4 352 K€ Sur 8 ans
Cessions des terrains				154	154	154	154	154	1352 K€ sur 8 ans
Cessions et plus values diverses				400	400	400	400	400	Villarde + Poyat gendarmerie + Sidoine
Disponible pour investissements avant résultat		1 451	1 044	1 034	1 117	1 157	1 214	1 240	

Le groupe scolaire : programmation et financement

Financement du Groupe Scolaire

Section	Réalisé 2018		Réalisé 2019		Réalisé 2020		BP 2021		BP 2022		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement												
Travaux	83		464		2 585		6 228				9 360	-
Emprunt				400		6 600					-	7 000
Emprunt FCTVA											-	-
Subventions								646		-	-	646
Remboursement FCTVA et emprunt FCVTA				-		-		365		-	1 021	-
Autofinancement		83		64						181	-	328
Totaux	83	83	464	464	2 585	6 600	6 228	1 011	-	1 202	9 360	9 360

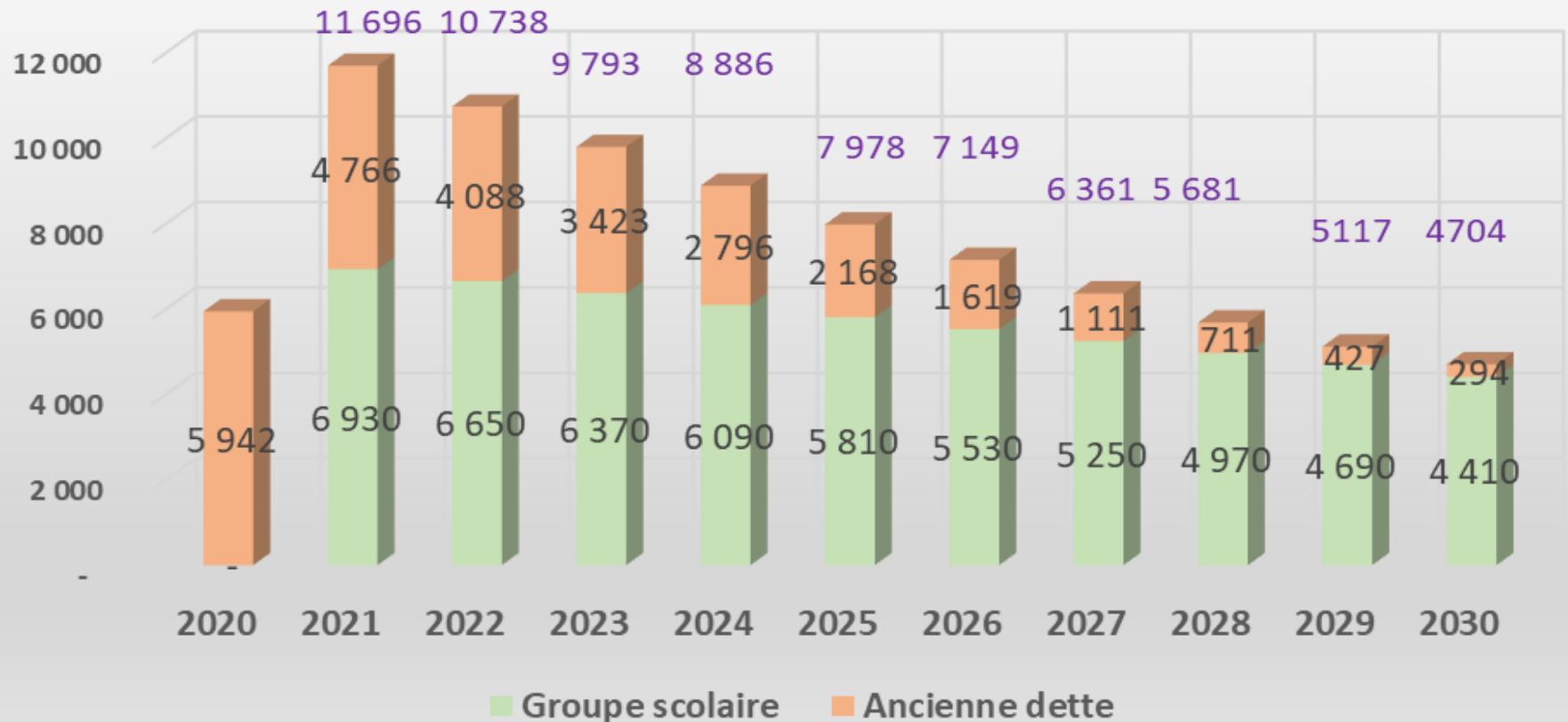
Subventions GS 021	
Filière bois	50
Région	181
Dot territoriale	150
DETR 2018	250
ADEME	14
Total	646
En attente pour 2021 :	FEDER

L'endettement

- Pas de nouvel emprunt prévu au cours du mandat ;
Projets : auto financés + subventions
- Baisse de l'annuité de 382 K€ de 2021 à 2027 (tous budgets confondus)
- Le stock de dette va diminuer de 5 335 K€ de 2021 à 2027
- Portage avec l'EPF pour les acquisitions « temporaires »
= achat / revente pour réaliser des opérations ou des projets à court terme

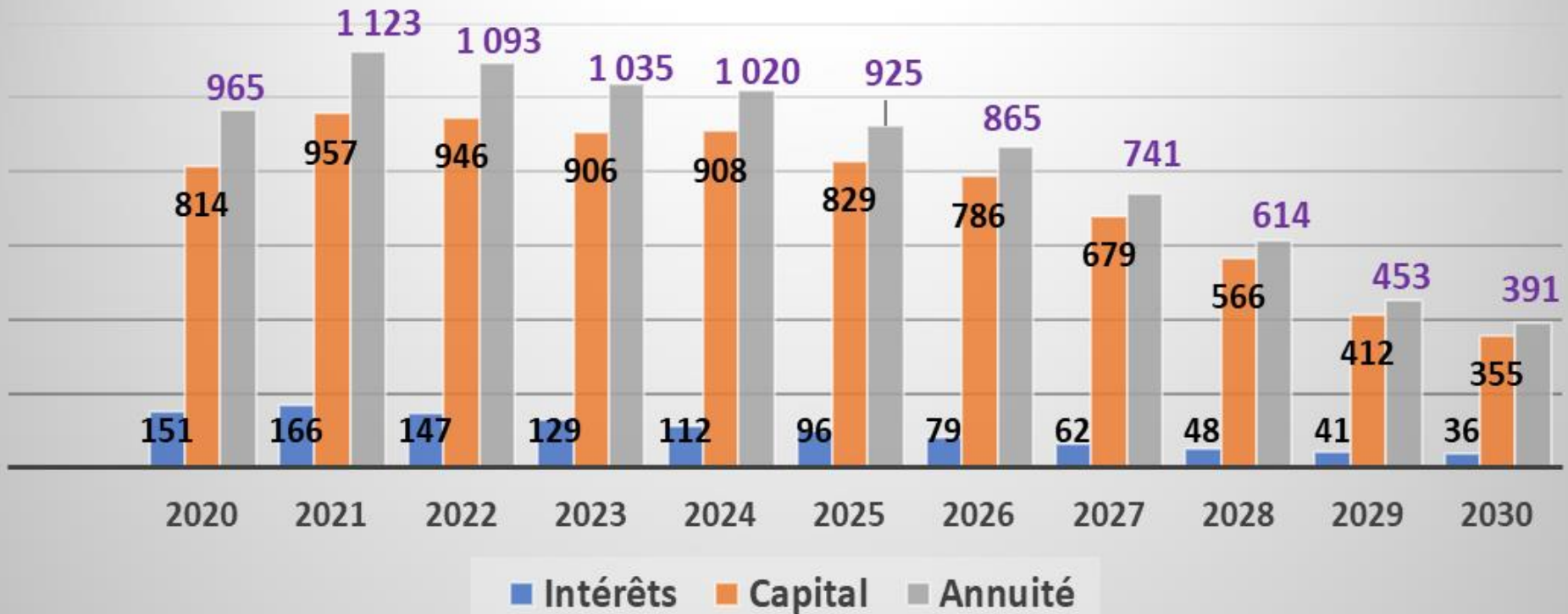
Stock de dettes tous budgets

Stock de dettes : capital restant dû au 1/1



Dettes au 1/1/2020 : annuités

Annuités des emprunts (tous budgets)



Glossaire

Sigle	Définition	
DSIL	Dotation de Soutien à l'Investissement Local	
DETR	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux	
FNADT	Fond National d'aménagement et de Développement des Territoires	
CET	Contribution Economique Territoriale	
DGF	Dotation Globale de Fonctionnement	
DSR	Dotation de Solidarité Rurale	
DNP	Dotation Nationale de Péréquation	
PSR	Prélèvements Sur les Recettes fiscales de l'état au profit des collectivités	